Le Canard.

Montréal, 26 Novembre 1881

Le CANARD parait tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à tout personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annonces : Première insertion, 10 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Spencer, Mass., est autorisé à prendre des abonnements, et en collecter le montant.

A. FILIATREAULT & CIE.,
Editeurs-Propriétaires,
Boite 325. No. 8 Rue Ste. Thérèse.

Protection de la Minorité Anglaise.

Le gros casque qui mène la *riggin* à Québec disait l'autre jour à Ste. Thérèse que le Conseil Legislatif est nécessaire pour protéger les droits de la minorité anglaise. Le *Canard* ne voit pas ce que les vieillards malfaisants pouvent avoir à faire dans cette galère, mais une chose certaine c'est que la minorité anglaise a besoin d'être protégée. Elle est entourée d'ennemis plus ou moins dangereux qui la turlupinent à qui mieux mieux, et il est du devoir du gouvernement de la protéger au plus coupant contre les muffles appartenant aux catégories suivantes :

1o. Contre les affligés qui massacrent le baragouin royal (*the Queen's English*) en parlant un anglais incompréhensible sous prétexte de faire plaisir à quelques Anglais qui se trouvent dans une réunion canadienne et qui comprendraient beaucoup mieux si on leur parlait en Canayen.

2o. Contre les infirmes qui, toujours dans le but de faire un bout de cour à la blonde Albion, persistent à ne vouloir élire que des Anglais pour représenter au parlement des comtés où la presque totalité de la population est française. On sait que la carrière de député est ingrate, qu'elle est hérissée de difficultés. C'est une vie de sacrifices. On dit même que certains députés sacrifient à toutes les divinités de l'Olympe. Le représentant du peuple est sujet aux déboires ce qui l'oblige à reboire la coupe jusqu'à la lie. C'est une injustice envers la population anglaise que de l'obliger à faire plus que sa part de corvée. Afin de supprimer ces abus sans qu'il y ait effusion de sang, nous proposons donc que l'on guillotine sans merci tous ceux qui votent d'une façon incongrue et désordonnée pour l'élection d'un anglais intempestif et solitaire.

3o. Contre les dos blancs qui, pendant les élections, forcent les orateurs de langue française à répéter leurs discours en anglais, donnant ainsi à entendre à nos compatriotes d'origine étrangère qu'ils n'ont pas le nez assez creux pour apprendre la langue de Poquelin dit Molière. C'est là une injure gratuite mais non obligatoire, et nous nous insurgeons contre cette pratique aussi arbitraire que ridicule. Nous avons entendu, sur le carré Dominion, en 1878, un des libres et indépendants électeurs Canadiens Français de la ville, crier à plusieurs reprises : « M. Coursol, s'il vous plait, un petit mot en anglais ! » Inutile de dire que les Anglais ont été les premiers à rire de cet imbécile, ce qui était très malheureux. Les Anglais ont droit à leur *spleen* et c'est une injustice criante que de les faire rire intempestivement.

4o. Contre les pédagogues qui, après avoir attiré la jeunesse britannique dans des écoles qui devraient être françaises, en laissant croire aux parents que cette intéressante jeunesse apprendra le français, se reprocheraient comme un crime de lui parler dans cette langue et préféreraient lui parler un anglais que personne ne comprend excepté ceux qui ne connaissent pas le premier mot de la langue de Shakespeare. Une autre injustice que les chevaliers de la férule commettent souvent au détriment de ces jeunes *goddems* c'est de les priver de la ration de coups de martinet à laquelle ils ont droit. Si le *Canard* était quelque chose dans le gouvernement il condamnerait tous ces pédagogues aux galères, sinon pour détournements de fonds, du moins pour détournements de coups de martinet au préjudice des fonds de culotte d'origine britannique.

5o. Contre les pimbêches qui raffolent du *cant* britannique et qui, par leurs minauderies, essaient malicieusement de faire perdre le flegme du même nom aux muscadins de l'espèce *cockney*.

6o. Contre les fanatiques qui exploitent la minorité anglaise en lui arrachant des souscriptions pour ce qu'ils appellent l'évangilisation de la majorité catholique ; qui lui font croire que l'incendie d'une église catholique est une œuvre pie, et qui la tiennent sous l'impression que les Canadiens sont des antropophages.

7o. Contre les journaux anglais qui l'abrutissent à force de lui raconter des courses à la rame, des parties de *base ball*, de crosse, de tir et autres niaiseries insipides.

8o. Contre les anglomanes qui, à force de vouloir flatter les Anglais, finissent par leur ôter toute chance possible d'apprendre le français. Ces gens-là font leur comptabilité, leurs annonces, leurs dépêches telegraphiques, et peignent leur enseignes en un jargon qui, pour ne pas être de l'anglais n'en a pas moins pour effet de faire tomber le français en désuétude.

Si le Conseil Législatif ne suffit pas à protéger la minorité anglaise contre des ennemis aussi dangereux, le *Canard* est prêt à voter en faveur de la création de quatre ou cinq Chambres avec cabinets particuliers et tout le tremblement.

Un Tanner d'un nouveau genre.

Un Allemand est en train d'acquérir une célébrité pareille à celle du docteur Tanner, mais par les voies contraires, il sera célèbre non par la diète, mais par ses excellentes digestions. Cet homme, qui est un ouvrier carrier, âgé de 25 ans, vient de parier qu'il mangera pendant quarante jours, à condition qu'on lui laisse neuf heures de sommeil par jour et le choix des aliments.

Ce Gargantua moderne a déjà fait, il y a deux ans, un pari de ce genre, mais moins important. En quatorze jours il a englouti 1,610 kilogs de victuailles de toutes sortes, arrosés de près de 300 litres de bière brune ou blonde. De nombreux paris sont déjà engagés pour et contre, et il ne reste plus qu'à trouver le local et à fixer la date de l'épreuve. Fritz ayant demandé quelque temps pour s'*entraîner*.

La voracité de ce tudesque nous rappelle une histoire extrémement curieuse et qui, pour n'être point passée de nos jours, n'en est pas moins authentique. Un officier, dans un repas, parlait de l'appétit d'un de ses soldats, qui, sans se gêner, mangeait un veau tout entier. Chacun se recria et l'officier proposa un pari considérable qui fut accepté par toute la société. Les parieurs, au jour indiqué, se rendent chez le traiteur, et l'officier, afin de tenir en haleine l'appétit de son mangeur, avait fait préparer à diverses sauces les différentes parties du veau. Les assistants admirent cet appétit extraordinaire, mais les parieurs commencent à trembler. Le soldat se met à table : les plats se succèdent et sont engloutis avec une rapidité incroyable. Le soldat avait déjà dévoré à peu près les trois quarts du veau lorsque, se retournant vers son officier :

—Ah çà ! mon officier, dit-il, il me semble qu'il serait temps de faire venir le veau : autrement, je ne réponds pas de vous faire gagner votre pari.

Ce mangeur émérite s'imaginait que tout ce qu'on lui avait servi jusqu'à ce moment n'avait été que pour le mettre en appétit. Les parieurs s'avouèrent vaincus et payèrent la gageure.

On demandait à ce même soldat combien il croyait pouvoir manger de dindons.

—Une vingtaine, répondit-il.

—Et de pigeons ?

—Cinquante ou soixante.

—Comment mangerais-tu donc d'alouettes, lui demanda son officier.

—Toujours, mon officier, toujours.

Un affreux chenapan passe en police correctionnelle. C'est sa dixième condamnation et il n'a que vingt-trois ans.

—Comment à votre âge, en êtes-vous arrivé à ce degré de depravation ? Les mauvaises frequentations, sans doute, fait le président d'un ton insinuant

—De quoi, les mauvaises frequentations ?... Je passe ma vie avec les magistrats.

—

M. D... était à la chasse.

Tout à coup son chien lève un lièvre énorme.

M. D... épaule son fusil et tue... son chien.

Quelle est la stupéfaction de notre chasseur lorsqu'il voit le lièvre saisir aussitôt le chien et le lui apporter.

—

Pensée d'un chasseur philosophe, mais bon sentimental :

Si vous avez le malheur de tuer votre ami à la chasse, supportez cette catastrophe avec stoïcisme, en répétant avec le Turc :

« C'était écrit ! » Très probablement s'il eût vécu, le défunt vous aurait emprunté de l'argent : cette réflexion adoucira l'amertume de vos regrets.

Il n'y aurait que dans le cas où vous vous tueriez vous-même, que vous auriez le droit de vous montrer inconsolable.

—

On demande 25 jeunes garçons pour vendre le CANARD.

Un Modèle.

Cette lettre nous a été communiquée par un ami qui ne voulait pas laisser perdre un tel joyau :

Ste Cholastique 29 Cextembre 1881

Cher Neveu.

Je tecrit quelque mot pour te dire des nos nouvelle qui sont tres bonne ou soit haite que vous jouissez du même bonheur tous ens mble quand j'ai été de retour de mon voyage maman était bien malade je vous asure quond pense bien que lez parti comme lannée dernière elle touxe et elle crache le sang et pour les souliez de Marie Louise pas cette semaine dans lautre semaine ils serant parez Papa a dit quil aimerait bien que vous veniez les charcher soit toi ou Marie Louise Joseph papa se recommommande bien a toi pour sont razonnait que tu vant leu voyiez par la molle si tu peut tu leuveropera comme il faut et tu nous fera dire comment que sa coute et ou tanvoizra largent toute de suite cher Antoine ainsi que madame leclair papa vous lait demander que vous veniez vous promener sur autoue cher Antoine ainsi que madame leclaire je suis bien en nuiez de vous autres après que j'ai été arriver de ma promenade cher Antoine tu sara que les melon de laboule sont aboutis et les seule de la petite sauvage sont encore vers vers Joseph tu sara que Marie Leveiller a vue un bau dimanche passer avec Monsieur fontaine de Montreal

Je termine malettre en vous fesant bien des respect et tous la famille se joint a moit pour vous faire de nos plus tendre respect je suis pour la vie votre tonte

Cher Joseph tache de donner la peine de me repondre jai bot ecrir jamais tu me repon au revoir au revoir au plaisire.

—Savez-vous la différence qu'il y a entre un maître d'armes, une couturière bavarde et un bijoutier ?

—? ? ?

—Eh bien, c'est que, si le maître d'armes pare les coups, la couturière bavarde parle et coud, et le bijoutier pare les cous.

—

Un préfet d'Italie est possesseur d'une vigne qu'il explite lui-même. Pour être sûr que les ouvriers qu'il occupe ne lui mangent pas son raisin, il force ces pauvres diables, pendant les vendanges, à porter une muselière.

Harpagon lui-même n'en ait pas trouvé celle-là !

—

Tiens, Jacques, voici deux gateaux ; donne le plus petit à ton frère.

Jacques les regarde et semble hésiter. Puis, d'un air résolu, mordant à belles dents dans l'un des deux.

—Attends, Pierre, je vais t'en faire un plus petit.

—

Un mot du petit-fils d'Alphonse Karr, charmant bébé de six ans, très vif et très tapageur.

—Dis donc, grand-père, le bon Dieu j'lui demande tous les soirs de me rendre sage, pas vrai ?

—Oui, tu as raison.

—Eh bien, il ne peut pas.